



ALLIANCE POUR L'UNIVERSALITÉ DES DROITS FONDAMENTAUX

Arrêté Ministériel N° 754/CAB/MIN/J&DIH
2012 du 18 avril 2012

Le Président,

N° 24/ P.AUDF/WOKH/23/Kin

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES DROITS HUMAINS
CABINET DU MINISTRE
Courrier Reçu **18 SEP 2023**
2023

Kinshasa, le 12 septembre 2023

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat (Avec l'expression de nos hommages déférents) ;
 - Excellence Monsieur le Représentant du Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme et Directeur du BCNUDH ;
 - Excellence Monsieur le Ministre des Droits Humains (Avec l'expression de notre considération distinguée)
- (Tous) à KINSHASA- GOMBE**

- Honorable Président de l'Assemblée Nationale (Avec l'expression de notre considération distinguée) et
 - Honorable Président du Sénat (Avec l'expression de notre considération distinguée)
- (Tous) à KINSHASA- LINGWALA**

Objet : Plaidoyer pour la convocation de Commission parlementaire paritaire chargée d'adopter la Loi relative à la protection des Défenseurs des droits de l'homme

Honorables Présidents,

Nous avons l'honneur de saisir Vos Hautes Autorités en vue de solliciter l' Examen et Adoption de la Loi portant protection et responsabilité du Défenseur des droits humains par une Commission palementaire paritaire sous Vos leaderships.

En effet, suite à l'adoption de la Proposition de Loi précitée par l'Assemblée Nationale et le Sénat, Alliance pour l'Universalité des Droits Fondamentaux, ONG oeuvrant pour la promotion et protection des droits de l'homme en République Démocratique du Congo, en synergie avec plusieurs ONG notamment le REPRODEV et l'OMCT ainsi que les Réseaux de Protection, plaide pour la convocation de la Commission parlementaire paritaire entre vos deux Chambres en vue d'adopter une Loi en des termes identiques et conforme aux standards internationaux pendant cette dernière session parlementaire de septembre 2023 pour cette Législature en cours.

Comptant sur la volonté du Chef de l'Etat de promouvoir les droits de l'homme et de renforcer l'état de Droit en RDC, nous espérons que cette Législature ne manquera pas de donner au peuple congolais et à toute la communauté des Défenseurs des droits de l'homme, ce précieux outil maintes fois réclamé par les Défenseurs des droits de l'homme et recommandé par les Mécanismes internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme. Veuillez agréer, Honorables Présidents, l'expression de notre Considération distinguée.

Me Henri WEMBOIDA OTSHUDI KENGE

N°2, Avenue Mpolo Maurice, C/ Gombe
BP 14 966 Kin I Tél :0816582458

Site : www.audf-rdc.org Courriel : audfrdc@gmail.com
Devise : **Tous les droits de l'homme à la portée de tous**

SENAT
CABINET DU PRESIDENT
RECEPTION COURRIER
Reçu le : **18 SEPT 2023**
N°d'Enreg.:
Date : **08/09/2023**
Signature : *[Signature]*

ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET DU PRESIDENT
SECRETARIAT
N° d'Enreg : **31927**
Exp : **13 SEP 2023**
Heure :
Signature : *[Signature]*

Reçu le 15-09-2023.
à 13h12 Delta protection
Maurice HQ

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE COURRIER
Reçu le: **15 SEP 2023**
N°: *[Signature]* Par : *[Signature]*